



BIOGAZOLE

Fiche filière

À retenir
2^e pays producteur de biogazole de l'Union européenne
5^e producteur mondial de biogazole
7,3 % de taux d'incorporation (part énergie) obligatoire nationale

DESCRIPTION

- Les biocarburants sont issus de la transformation de matières premières organiques non fossiles. Leur combustion produit essentiellement du dioxyde de carbone et de la vapeur d'eau. Elle émet au contraire peu d'oxydes azotés et soufrés. Dans le contexte actuel de raréfaction des énergies fossiles et de recherche d'alternatives, les sources d'énergie renouvelable telles que les biocarburants apparaissent comme une des solutions aux problématiques énergétiques inhérentes au domaine des transports.
- Le biogazole - ou ester méthylique d'acide gras (EMAG) - est obtenu par transestérification d'huile végétale brute (colza, soja, tournesol, palme) mais également d'huiles usagées, de graisses animales et de méthanol. Le nouveau procédé HVO - Huiles végétales hydrotraitées obtenues à partir de l'hydroisomérisation des huiles végétales brutes ou résiduelles usagées - émerge peu à peu sur le marché. Le biogazole est ensuite incorporé au gazole et peut être utilisé par des moteurs diesel classiques. Le biogazole peut être utilisé pur (B100) ou mélangé à du gazole avec des taux d'incorporation variables selon les pays : 30 % (B30), 7 % (B7)¹.

¹ Les pourcentages d'incorporation de biogazole dans le gazole sont exprimés en termes de pouvoir calorifique (énergie dégagée par combustion) et non pas en pourcentage de masse. Par exemple, 30 % du pouvoir calorifique du B30 est dû au biogazole qui y a été incorporé.

ORGANISATION

- La France, tout comme les autres pays européens, se fournit principalement en colza - majoritairement issu de la production nationale - pour produire du biogazole (89,5 % en 2020). Le reste de la production nationale provient du tournesol (2,5 %), des huiles usagées (5 %, dont la moitié est importée), des graisses animales (1,5 % majoritairement importées) et du soja importé (1,5 %) en 2020. À noter que l'huile de palme est interdite dans la composition des biocarburants en France depuis le 1^{er} janvier 2020.
- Les outils industriels produisant en moyenne 230 milliers de tonnes de biogazole en 2020, combinés à un taux d'utilisation très élevé des capacités de production, font de la France une nation au tissu agro-industriel très structuré. Les 3 principaux industriels en 2020 sont Avril, Total et Champlor.
- La filière biogazole française représente plus de 12 000 emplois directs, depuis la production des semences, la transformation en biogazole jusqu'à son acheminement vers les dépôts pétroliers, ainsi qu'environ 7 800 emplois indirects et induits.

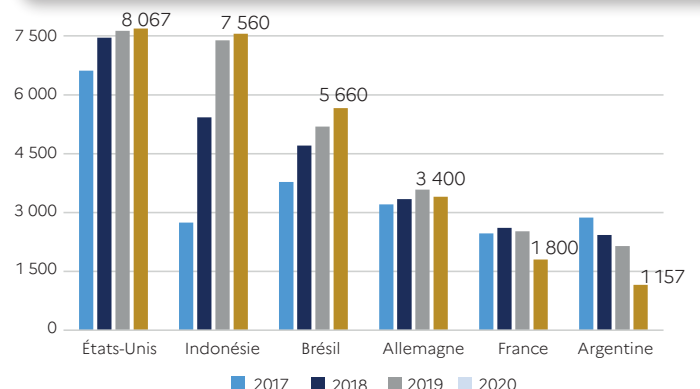
Schéma de production de biodiesel



PRODUCTION

- Avec 1,8 million de tonnes (Mt) de biogazole produit en 2020, la France est le 2^e producteur de l'UE après l'Allemagne (5,7 Mt) et le 5^e producteur mondial dépassant l'Argentine (1,2 Mt) mais loin derrière les États-Unis (8,1 Mt) et l'Indonésie (7,6 Mt).
- Le déploiement du biogazole est conditionné à son incorporation dans les carburants, dépendant de la politique de soutien nationale. En France, le taux d'incorporation obligatoire est de 7,3 % pour le biogazole en 2020.

Production de biogazole (en milliers de tonnes)



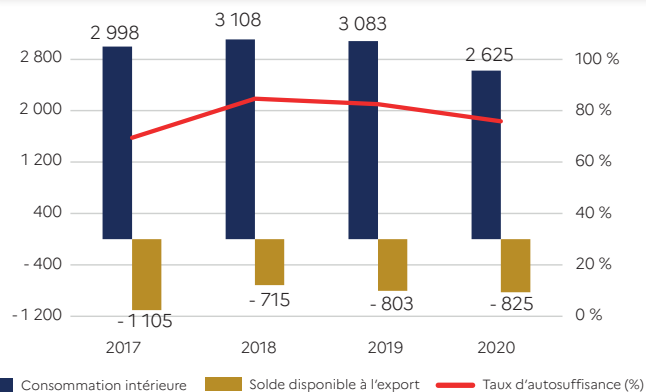
Source : veille concurrentielle 2021



CONSOMMATION

- La consommation intérieure du biogazole, qu'il soit importé ou produit localement et qu'il soit issu de matières premières locales ou importées, s'élève à 2,6 Mt en 2020, soit une baisse de - 15 % par rapport à 2019.
- Cependant, les volumes produits et importés ne suffisent toujours pas à combler la forte demande française liée à la consommation massive du parc important de véhicules diesel. Le solde disponible à l'export reste déficitaire et le pays n'est pas autosuffisant en biogazole (69 % en 2020).

Volume de biogazole consommé et solde à l'export (milliers tonnes)



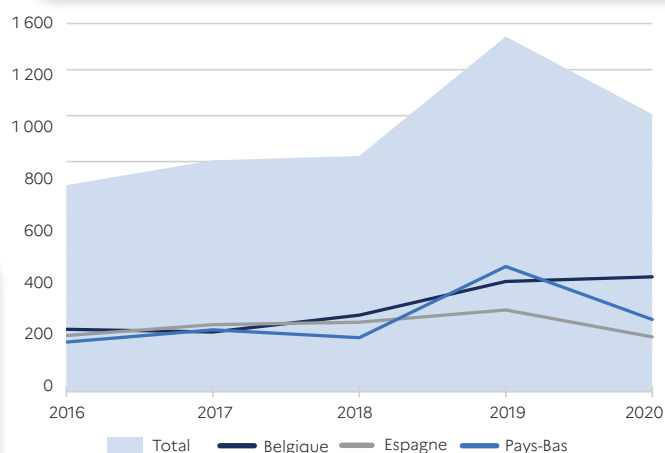
Source : Veille concurrentielle 2021



ÉCHANGES

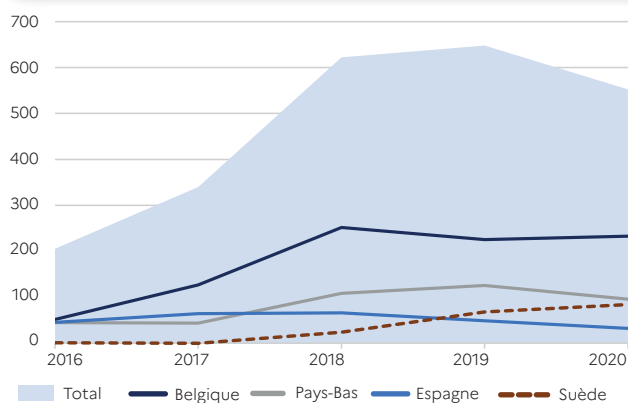
- En 2020, les importations françaises de biogazole et ses mélanges s'élèvent à plus de 1,2 Mt (- 22 % par rapport à 2019) avec l'essentiel des importations provenant des grands ports européens, points d'entrée de la zone UE. Les principaux fournisseurs de la France sont donc la Belgique (41 % des importations en 2020), les Pays-Bas (26 %) et l'Espagne (20 %).
- Les exportations françaises de biogazole et ses mélanges atteignent plus de 550 milliers de tonnes en 2020, en hausse de 15 % par rapport à 2019. Ces exportations transitent par les plateformes portuaires des pays de l'UE avant réexpédition. 42 % des exportations françaises en 2020 passent ainsi par la Belgique et son port d'Anvers. De même, 17 % passent par les Pays-Bas et 15 % par la Suède.

Importations françaises de biogazole (en milliers de tonnes)



Source : Eurostat

Exportations françaises de biogazole (en milliers de tonnes)



Source : Eurostat



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'IMPORT - EXPORT 2020

Importations de biogazole (en milliers de tonnes)

Belgique	500
Pays-Bas	314
Espagne	239
Allemagne	72
Royaume-Uni	39
Total	1 206

Source : Eurostat

Exportations de biogazole (en milliers de tonnes)

Belgique	233
Pays-Bas	96
Suède	84
Espagne	33
Royaume-Uni	33
Total	552